



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU SIVU DES ORMEAUX

Délibération n° 2023-008

L'an deux mil vingt-trois, le 03 Juin à neuf heures, le comité syndical à vocation unique « SIVU des Ormeaux » dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de PIGNY, siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Christian MANCION

Inscrits : 9

Présents : 7

Votants : 7

Date de la convocation : 25 Mai 2023

Présents : Christian MANCION, Patrick PARFAIT, Jean-Luc LEGER, Éric COLLIN, Patrick RICHARD, Joaquim VAZ, Mickaël GENESTE

Absents : Nadine EUDE-COULON, Cyril GRILO

Secrétaire : Mickaël GENESTE

Objet : Convention entretien de la Zone d'Activités de Quantilly

Le Président expose au Comité Syndical que suite à la demande de Monsieur Christophe DRUNAT représentant la Communauté de Communes Terres Du Haut Berry, il est proposé d'effectuer des travaux d'épavage et de fauchage sur le terrain de la Zone d'Activités de Quantilly, route de Quantilly - 18110 QUANTILLY

Le Président fait lecture du projet de convention et propose un prix horaire d'épavage et de fauchage à 60 Euros.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical accepte à l'unanimité d'approuver la convention avec un prix horaire d'épavage et de fauchage à 60 € et autorise le Président à signer la convention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie, 45 057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Le Secrétaire de séance,

Mickaël GENESTE

Le Président,



Christian MANCION

Certifié exécutoire le :

Reçu en Préfecture le :

Publié sur le site <https://pigny.fr> le : 06/06/2023